



# Ville de Carouge // Ateliers Synergies

Zone piétonne, zone de rencontre et activités commerciales

Vendredi 7 octobre 2011

Giorgio GIOVANNINI, Mobilité

## Au programme...

1. 10h50 – 11h00 Faire connaissance
2. 11h00 – 11h15 Travail en groupe
3. 11h15 – 11h35 Restitution
4. 11h35 – 11h50 Présentation mobilidée
5. 11h50 – 12h05 Synthèse finale
6. 12h10 – 12h45 Restitution de la synthèse
7. Bon appétit !



# SWOT

## Qu'est une zone à priorité piétonne?

En milieu urbain, les voies ont généralement plusieurs types de fonctions à remplir : les fonctions qui concernent la vie locale et celles qui sont liées à la circulation des véhicules motorisés. **Les zones à priorité piétonne sont l'aire piétonne et la zone de rencontre**

Statut de la zone ou de la voie	 Aire piétonne	 Zone de rencontre	 Zone 30
Vitesse maximale	Allure du pas	20 km/h	30 km/h
Équilibre vie locale fonction circulation	 ■ Circulation ■ Vie locale		

Le schéma montre les différents types de zones, la vitesse maximale autorisée et la fonction associée à la voie.

# Acteurs concernés et leurs logiques

## 1. Collectivités

Valorisation de la ville et amélioration de son image.

## 2. Commerçants

Augmentation ou maintien du chiffre d'affaires.

## 3. Les clients

L'ambiance détendue, l'animation, la qualité urbaine, le confort de la marche, incitent la clientèle à flâner et à consommer et attirent des visiteurs.

## 4. Les résidents

Les riverains craignent de voir leur qualité de vie diminuer en raison de plusieurs effets possibles, par exemple, augmentation du bruit dû aux terrasses de cafés, dégradation du niveau de propreté. Cependant, ils peuvent aussi se réjouir de l'animation qui valorise le quartier et d'une amélioration de l'offre de services.

# Quel sont les buts d'une zone à priorité piétonne?

## 1. Dynamiser le centre urbain

Le but des collectivités est d'améliorer l'image de la ville : ambiance apaisé, conviviale, écologique et dynamique au plan commercial. La réduction des nuisances liées à la fréquentation automobile est de nature à développer la vie sociale, culturelle et commerciale

## 2. Construire la ville durable

La réduction du nombre et de la vitesse des véhicules va dans le sens de l'amélioration des conditions environnementales et s'inscrit dans les principes du développement durable.

## 3. Améliorer la sécurité routière

La réduction du nombre et de la vitesse des véhicules contribue à l'amélioration de la sécurité des piétons, notamment des catégories particulièrement vulnérables, les enfants, les seniors et les personnes à mobilité réduite. Elle a aussi comme effet d'améliorer les conditions de circulation des cyclistes.

## Commerces et zones à priorité piétonne

Le slogan «**No Parking; No Business**» a vécu:

- Les études de cas montrent que la piétonisation constitue un **outil de promotion et de consolidation** des commerces de centre-ville face à une concurrence périphérique toujours plus agressive.
- Les **types** de commerces présents dans le centre-ville de Carouge font partie des catégories considérés comme **bien adaptées** à la piétonisation (Vêtements-textiles; Horlogerie et Bijouterie; Alimentaire spécialisé; Cafés et Restaurants).

	Dépenses par visite	Nombre de visites avec achat par semaine	Dépenses par semaine
Piétons	19.81 €	2.04	40.39 €
Cyclistes	19.32 €	1.25	24.35 €
Usagers des transports en commun	18.01 €	1.24	22.36 €
Automobilistes (conducteurs ou passagers)	30.05 €	0.72	21.65 €

Source : enquête FUBicy; 2003

## Exemple des « Rues Basses » à Genève

Résultats d'une enquête\* de l'OUM sur la consommation dans les «Rues Basses»

- Les zones piétonnes actuelles et l'extension du secteur à priorité piétonne des «Rues Basses» sont **plébiscitées par les clients** (75% d'impressions positives).
- **2/3 des clients** s'y rendent autrement qu'en voiture individuelle
- Les avis positifs sur les zones piétonnes s'expliquent principalement par la valorisation de facteurs liés à la qualité de la vie et expriment le désir de disposer d'un environnement urbain plus agréable à vivre, mieux préservé des nuisances du trafic et plus sécurisant.
- **Seuls 9%** des répondants de l'enquête in situ déclarent vouloir changer de lieu fréquenté en cas d'extension des zones piétonnes.
- Les personnes qui se déclarent opposées à une extension des zones piétonnes justifie principalement leur avis **par des motifs liés à des problèmes d'accessibilité**.

\* Répercussions socio-économiques d'une extension du secteur à priorité piétonne dans le centre-ville de Genève (OUM 2001)

## Exemples d'aménagements de zones à priorité piétonne

Marronniers-Flèche-Chapelle, Genève



# Exemples d'aménagements de zones à priorité piétonne

Rue A.-Floquet, Rue Peillonex, Chêne-Bourg



# Exemples d'aménagements de zones à priorité piétonne

Morges



## Exemples d'aménagements de zones à priorité piétonne

Untere Altstadt, Bern



# Exemples d'aménagements de zones à priorité piétonne

Lausanne





**MERCI POUR VOTRE ATTENTION!**